

TIRIS – PROGRAMME FORMATION

APPEL A PROJETS « MINOR PROGRAMS » 2023

Dans le cadre du projet « Toulouse Initiative for Research's Impact on Society » (TIRIS), lauréat de l'appel à projet « Excellence sous toutes ses formes » du PIA, l'Université de Toulouse lance son appel à projet « Minor programs » afin de poursuivre la transformation de son offre de formation et de favoriser les échanges et réflexions entre équipes pédagogiques issues de différentes disciplines sur les enjeux technologiques, sociétaux et scientifiques.

Contexte et objectifs

L'Université de Toulouse (UT) rassemble la communauté d'enseignement supérieur et de recherche d'Occitanie ouest. Créée le 1^{er} janvier 2023, l'UT est une Communauté d'universités et d'établissements expérimentale, composée de 15 établissements d'enseignement supérieur et de 7 organismes de recherche. Dans le cadre de cette dynamique de création d'une « Grande Université de Recherche » de renommée internationale, l'UT souhaite engager l'ensemble de ses forces vives dans la construction du monde de demain, en particulier autour des trois grandes familles de défis de société qui constituent les piliers du projet TIRIS :

- Comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être
- Comprendre le changement global et son impact sur les sociétés
- Accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles.

Le programme TIRIS vise à favoriser l'émergence de formations transdisciplinaires ambitieuses bénéficiant de l'apport des domaines d'expertises et de spécialités des différents acteurs du site. Ces formations, nouvelles et complémentaires à celles qui sont déjà déployées sur le site, renforceront les compétences des étudiants (soft skills, interdisciplinarité...) pour répondre aux enjeux sociétaux et s'inscriront dans les trois piliers thématiques de TIRIS.

L'appel à projet pour la création de « Minor Programs » apporte des moyens nouveaux et un soutien au déploiement des pédagogies innovantes pour atteindre ces ambitions. L'enjeu est également de créer ou de conforter des dynamiques destinées à ouvrir les collaborations et à provoquer des associations inattendues, destinées à faire évoluer l'offre de formation.

Cet appel à projet se déroulera en deux temps : dans un premier temps, les propositions des équipes pédagogiques¹ seront recueillies afin d'être partagées entre tous les porteurs pour favoriser la co-construction de réponses collectives, originales et rassemblant des acteurs de disciplines différentes. Les porteurs soumettront ensuite la proposition finale tenant compte de ces travaux.

Plusieurs types de certificats interdisciplinaires² et inter-sciences³ pourront être proposés aux niveaux Licence, Master ou Doctorat :

- Des **certificats d'ouverture**, accessibles à tous (Licence, Master et Doctorat) en complément d'un diplôme
- Des **certificats de renforcement** : principalement au niveau Licence pour les étudiants qui ne s'orientent pas vers une poursuite en Master, afin de favoriser leur insertion dans un secteur professionnel clairement identifié
- Des **certificats ciblés** (dans le sens où ils n'ont pas vocation à être ouverts à tous les étudiants) construits comme un ensemble progressif de modules certifiants aux niveaux Master ou Doctorat à visée professionnalisante (y compris recherche)

¹ Les équipes pédagogiques pourront associer des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs, des intervenants professionnels notamment

² Entendue au sens de l'interdisciplinarité "large" encourageant des associations entre des enseignants-chercheurs issus de groupes de sections du CNU différents (<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>)

³ L'approche « inter-sciences » associe des compétences de deux grands domaines différents, par exemple entre « Science-Technologie-Santé » et « Sciences Humaines et Sociales » ou « Droit Economie Gestion »

Ces certificats seront des “modules certifiants”, ne constituant pas forcément une unité d’enseignement mais délivrant des crédits ECTS aux étudiants.

Projets éligibles

Cet appel est ouvert aux établissements fondateurs et membres de l’Université de Toulouse.

Les projets déposés doivent présenter des propositions en regard des items décrits dans la rubrique « Attendus », s’inscrire dans les objectifs présentés et respecter les modalités figurant dans les rubriques « Procédure ».

L’aide sollicitée **n’excédera pas 50 000 euros TTC (pour toute la durée du projet)** ; si le montant du projet dépasse cette somme, le dépassement devra être justifié.

L’aide sollicitée permettra de financer des dépenses d’équipement ou de fonctionnement pédagogique (matériels, consommables), des dépenses de personnel induites par la dispense des formations (heures de cours complémentaires ou vacations d’enseignement), des frais de missions…

Les dépenses correspondant à la masse salariale d’ingénieurs pédagogiques **sont exclues** car l’accompagnement des porteurs de projet sera assuré par les ingénieurs de la Cellule d’Innovation Pédagogique de TIRIS.

Calendrier

AAP Minor programs TIRIS 2023	
17 avril 2023 - 15 mai 2023	Dépôt du dossier (lettre d’intention sur la plate-forme : appels-a-projets.univ-toulouse.fr)
Mi-juin	Réunion de tous les porteurs
31 octobre 2023	Dépôt des dossiers définitifs après avis favorable des instances des établissements (CFVU ou équivalents)
Novembre 2023	Communication des résultats

Environnement mis à disposition

Les équipes pédagogiques investies dans les projets pourront s’appuyer sur la cellule d’innovation pédagogique de TIRIS pour travailler sur les dispositifs présentés (aide au montage du projet) et pour la mise en œuvre des projets lauréats (ingénierie pédagogique).

Pour toute question relative à l’aide au montage du projet ou à l’appui à la mise en œuvre des projets, vous pouvez contacter l’adresse suivante : cip-tiris@univ-toulouse.fr

Pour toute question relative aux modalités de dépôt (plate-forme, calendrier…), merci d’adresser vos questions à l’adresse contact-tiris@univ-toulouse.fr

Appel à projets TIRIS Formation « MINOR PROGRAMS » 2023	
DISPOSITIFS ATTENDUS	<p>Plusieurs types de certificats interdisciplinaires et inter-sciences pourront être proposés aux niveaux Licence, Master ou Doctorat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des certificats d'ouverture accessibles à tous (Licence, Master et Doctorat) en complément d'un diplôme • Des certificats de renforcement : principalement au niveau Licence pour les étudiants qui ne s'orientent pas vers une poursuite en Master, afin de favoriser leur insertion dans un secteur professionnel clairement identifié • Des certificats ciblés construits comme un ensemble progressif de modules certifiants aux niveaux Master ou Doctorat à visée professionnalisante (y compris recherche)
APPRENANTS VISES	<p>Les projets s'adressent à tous les étudiants du site (y compris les Villes Universitaires d'Équilibre) et devront expliciter le nombre et le profil des apprenants visés. Ils décriront également les moyens utilisés pour gérer l'hétérogénéité des publics (notamment en termes de pré-requis).</p>
ATTENDUS	<p>Les projets, s'inscrivant dans la dynamique TIRIS, doivent être interdisciplinaires et donc être portés par des équipes pédagogiques issues de disciplines différentes (attestées par des "groupes de discipline" des sections du CNU différents).</p> <p>Les contenus des modules doivent s'inscrire dans l'un des 3 piliers de TIRIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être • Comprendre le changement global et son impact sur les sociétés • Accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles <p>Les modules certifiants proposés sont de 3 ECTS minimum.</p> <p>Les projets déposés devront préciser les modalités pédagogiques utilisées et montrer comment ils s'intègrent dans l'offre du site, notamment en termes de cohérence et de complémentarité.</p>
LIVRABLES	<p>Phase 1 : lettre d'intention décrivant le contenu du projet et mentionnant la description des équipes pédagogiques impliquées, les dispositifs de formation proposés (dont modalités pédagogiques) et les publics concernés (nombre, profils).</p> <p>Phase 2 : Dossier type</p>
NATURE DES FINANCEMENTS	<p>Montant financé 50 000 € TTC au maximum par projet</p> <p>Sont éligibles : les dépenses d'équipement ou de fonctionnement pédagogique (matériels, consommables), les dépenses de personnel induites par la dispense des formations (heures de cours complémentaires ou vacations d'enseignement), les frais de missions...</p> <p>Les dépenses correspondant à la masse salariale d'ingénieurs pédagogiques sont exclues car l'accompagnement des porteurs de projet sera assuré par les ingénieurs de la Cellule d'Innovation Pédagogique de TIRIS.</p>
DUREE DES PROJETS	<p>5 ans au maximum</p>
PROCEDURE	<p>Chaque lettre d'intention déposée doit être signée par le directeur des composantes des équipes pédagogiques mobilisées dans le montage du dossier et le VP Formation et Vie Étudiante (ou leurs équivalents) des établissements impliqués.</p>

	<p>Le dossier définitif doit être signé par le directeur des composantes impliquées et avoir reçu un avis favorable des CFVU (ou équivalent) des établissements impliqués.</p> <p>Les dossiers définitifs déposés seront examinés par le Comité de Programme TIRIS Formation.</p>
<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité par rapport à l'offre du site • Adéquation avec les piliers de TIRIS • Diversités des groupes de discipline des équipes pédagogiques • Innovation pédagogique notamment permettant l'adaptation aux usagers accueillis (localisation, pré-requis) • Nombre, profil et diversités des usagers accueillis (diversité des profils académiques dont nombre d'établissements d'inscription) • Adéquation à des besoins de recrutement (pour les modules certifiants à visée professionnelle)
<p>VALIDATION PAR LES INSTANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le dossier définitif devra avoir reçu l'avis favorable des CFVU (ou équivalent) des établissements impliqués avant d'être soumis.